



Opération de Développement Rural d'Ellezelles.
Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural
du 21 décembre 2005

Présents: BAUWENS Christian, BEELE Jean Pierre, BOMBEECK Paul, DE VOLDER Charles, DERAMAIX Isabelle, EVERAERT François, HAUSTRATE Dominique, HAUSTRATE Olivier, HERBECQ DE MEULEMESTER Lucie, HUSTACHE Serge, HYDE Pascal, LELEUX Bernard, MOUTON Jean, NOPPE Lucie, PARDONS Joël, PATERNOTTE Valérie, TRIFIN Anne-Marie, VAN WEYMEERSCH Jean-Jacques, VAN RECHEM Hubert, VANTRIMPONT Jean-Denis.

Excusés: BERTOUILLE TURPIN Andrée, CAIRONI Baudouin, DEGEYTER Gilbert, GAUTHIER Benoit, WALLEMACQ Christiane, RASSON Michel.

Invités: MESTDAG Camille – IDETA.
TRIFFIN Odette.

LAURENT Martine et EVRARD Eric - Fondation Rurale de Wallonie.



1. Approbation du compte rendu de la Commission locale de Développement rural du 08 décembre 2005.

Serge Hustache signale un oubli, sa présence n'est pas indiquée alors qu'il était là.

La correction sera apportée.

Isabelle Deramaix demande de l'excuser ainsi que Benoit Gauthier.

Un participant demande la signification du mot « viaire » ; Mme Mestdag explique que ce terme définit le réseau de voiries.

Un participant souhaite savoir où en est la recherche d'informations sur les chapiteaux.

Mme Laurent explique que la recherche est en cours au niveau de la FRW.

Le compte-rendu est approuvé.

2. Choix des priorités.

Serge Hustache rappelle l'importance de cette étape conditionnant l'ordre de mise en œuvre des projets.

Il explique que la proposition de classement proposée à la CLDR se base à la fois sur les priorités ressenties lors des réunions de consultation et l'approche pratico-pratique liée aux investissements et subsides potentiels.

Il explique également que le contrat liant IDETA et la commune pour la conception du PCDR prévoit la réalisation de 10 fiches projet approfondies (esquisses, estimations,...).

Cette opportunité constitue un dernier élément conditionnant le choix des projets prioritaires.

Il y a donc deux niveaux de priorités : des priorités globales quelque soit le projet et des priorités techniques, certains projets (ex : aménagements) se prêtant en effet mieux que d'autres (campagnes de sensibilisation) aux estimations et obtentions de subsides.

Il insiste sur le fait que le classement proposé à l'avis de la CLDR est indicatif et remodelable par celle-ci.

Un participant s'étonne de la façon de procéder et estime que l'avis de la CLDR aurait dû être demandé avant ce classement proposé par le Collège.

Serge Hustache explique que la démarche faite avec le Collège a été la même qu'en CLDR, une liste « martyre » établie par l'IDETA et la FRW ayant servi de base de travail. La même logique de travail guide cette réunion puisque le choix des priorités opéré par la CLDR sera présenté au Conseil communal.

Un participant s'étonne que le Collège ait pu examiner l'ensemble des priorités et fiches en à peine une réunion.

Serge Hustache explique que le Collège a reçu et examiné préalablement les fiches projets.

Un participant a l'impression que certains projets ont été imposés par l'autorité communale. Serge Hustache rappelle que la procédure a été respectée en tous points et ne tolère pas que des suspicions soient émises sur l'éthique de l'opération.

Il rappelle la chronologie des rencontres et met en lumière les possibilités offertes à maintes reprises à la population de s'exprimer.

Un participant rappelle le rôle exclusivement consultatif de la CLDR et s'étonne de la tenue de tels propos par certains membres de cette assemblée.
 Pour rappel, la commune reste maître d'œuvre tout au long de l'opération de développement rural.

A la question de savoir si les gens ont été entendus, un participant membre de l'ancienne CLDR estime que les gens ont toujours pu s'exprimer et que la commune a tenu compte de leurs remarques dans la mesure du possible.

Mme Mestdag présente la liste des projets et la proposition de priorité comme pièce à casser. Les 10 projets prioritaires sont soulignés.

Elle rappelle la notion de court (0 à 3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long (6 à 10 ans) terme et expose les critères de sélection proposés :

1^{er} critère :

La logique de succession dans les fiches projets, ex, si un projet est décliné en plusieurs fiches avec une fiche « diagnostic », cette fiche sera prioritaire car elle conditionne la suite du projet.

2^{ème} critère :

Les projets récurrents sont à court, moyen et long terme, ex, la sensibilisation des enfants au monde agricole, l'éducation au goût, le bulletin communal,...

3^{ème} critère :

Les projets très importants exprimés régulièrement lors de la consultation, ex, la protection des paysages et du bâti traditionnel, le remplacement du Beaubourg, l'aménagement de la ligne 87 et du quartier de la Gare.

4^{ème} critère :

La faisabilité ou le réalisme dans la mise en œuvre d'un projet, ex, l'extension de la Maison de village de Wodecq.

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité modifiée
Axe 1 Préserver et enrichir le terroir				
Pérenniser les composantes patrimoniales (comprendre, valoriser et respecter)				
Protéger l'environnement naturel ou cultural				
Fiche 1. Le réseau écologique – Diagnostic et stratégie de protection et de gestion.	X			
Fiche 2. Le réseau écologique – Des outils d'information, de promotion et de concertation relatifs aux bonnes pratiques.	X	X	X	
Fiche 3. Les vergers, potagers et jardins traditionnels – Diagnostic et stratégie de protection et de gestion.	X			
Fiche 4. Les vergers, potagers et jardins traditionnels – Mesures de sensibilisation.	X	X	X	

Fiche 5. Mesures agri-environnementales	X	X	X	
Fiche 6. Mesures foncières	X	X	X	
Fiche 7. Plans Simples de Gestion forestière		X		0
Préserver l'environnement construit				
Fiche 8. Le bâti vernaculaire « domestique » - Inventaire et stratégie de préservation et de mise en valeur.	X			
<u>Fiche 9 Le bâti vernaculaire « domestique » - Restauration/rénovation :</u> <u>Volet a – Bâtiment « Rue de Renaix ».</u>	X			
Fiche 10. Le bâti vernaculaire « domestique » - Restauration/rénovation : Volet b – « Maison du Sentier de l'Etrange ».		X	X	
<i>Un participant suggère que la commune rachète la maison en viager pour rester maître de la situation et de son devenir.</i>				
Fiche 11. Le bâti vernaculaire « domestique » - Restauration/rénovation : Volet c – Acquisition et restauration/rénovation de bâtiments remarquables.		X	X	
Fiche 12. Le bâti vernaculaire à usage spécifique - Inventaire et stratégie de préservation et de mise en valeur.	X			
<u>Fiche 13. Le bâti vernaculaire à usage spécifique - Restauration/rénovation :</u> <u>Volet a – «Ancienne cure de La Hamaide».</u>	X			
Fiche 14. Le bâti vernaculaire à usage spécifique - Restauration/rénovation : Volet b – Chapelle Notre-Dame de Paix et ses abords	X			0
<i>Une participante informe l'assemblée de l'urgence de l'intervention notamment au niveau des vitraux.</i>				
<i>Un participant interroge la commune quant aux suites données auprès d'Ipalle pour l'intégration paysagère et/ou « artistique » de la future station d'épuration. Serge Hustache confirme que le Collège a relayé cette demande auprès de l'intercommunale, le processus avance.</i>				
Fiche 15. Le bâti vernaculaire à usage spécifique - Restauration/rénovation : Volet c – Acquisition et restauration/rénovation et reconversion de bâtiments remarquables.		X	X	
Fiche 16. Le bâti vernaculaire à usage spécifique - Reconversion/réhabilitation de bâtiments agricoles		X	X	
Fiche 17. Valorisation des modes traditionnels de clôture et de bornage	X	X	X	
Structurer les réseaux de mobilité				
Fiche 18. Programme pour la mobilité durable	X			
Contenir le développement territorial				
Déterminer l'aménagement du territoire.				
Fiche 19 Schéma directeur de développement spatial - Elaboration	X			
Maîtriser l'aménagement du territoire.				
Fiche 20 Schéma directeur de développement spatial - Mise en œuvre d'outils transversaux.		X		
Fiche 21 Schéma directeur de développement spatial - Programme de préservation de la structure paysagère.	X	X	X	
Ouvrir de nouvelles perspectives.				
Fiche 22 Schéma directeur de développement spatial - PCA de mise en œuvre de zones urbanisables.		X		

Enrichir l'identité territoriale				
Consolider le maillage écologique.				
Fiche 23 Les vergers, potagers et jardins traditionnels - Création d'un verger didactique et/ou d'une pépinière d'essences rustiques.	X			
Fiche 24 Le réseau écologique - Formation des ouvriers communaux aux pratiques respectueuses des milieux écologiques.	X			
Fiche 25 Le réseau écologique - Acquisition de matériel adapté à la gestion optimale du réseau écologique.		X		
Renouveler le patrimoine construit.				
Fiche 26 Le bâti vernaculaire "domestique" - Organisation d'un concours d'architecture contemporaine.	X	X	X	
Fiche 27 Le bâti vernaculaire "domestique" - Programme didactique.	X	X	X	
Organiser la mobilité durable				
Fiche 28 Programme pour la mobilité durable - Mise en œuvre : les voies lentes.	X	X		
Fiche 29 Programme pour la mobilité durable - Mise en œuvre : intégration des réseaux et des fonctionnalités.			X	

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité modifiée
Axe 2 Solidariser la communauté rurale				
Se reconnaître comme partenaires				
Organiser l'accueil des nouveaux venus.				
Fiche 30. Pack d'accueil. <i>Un participant insiste sur l'importance d'inclure une charte de convivialité dans le pack d'accueil.</i> <i>Un participant signale le cas de communes où l'échevin fait la démarche de se rendre chez les gens pour les accueillir et suggère de s'inspirer de cette démarche. Serge Hustache accepte le principe d'une démarche pro-active moyennant qu'elle se fasse de manière collective pour éviter toute connotation de clientélisme électoral (« comité d'accueil » plutôt qu'un individu).</i>	X	X	X	
Fiche 31. Réseau « Relais-citoyen ».	X			
Assurer les présentations.				
Fiche 32. Fascicule de présentation du monde agricole.	X			
Fiche 33. Réseau « Fermes conviviales ».	X	X	X	
Fiche 34. Des campagnes de sensibilisation des enfants au monde agricole.	X	X	X	
Fiche 35. Animation pédagogique à l'attention des néo-ruraux.		X	X	
Entretenir l'amitié.				
Fiche 36. Pérennisation des activités et festivités associatives.	X	X	X	
Garantir les échanges.				

Structurer les réseaux des lieux d'échange				
Fiche 37. Les espaces publics récréatifs – Petits équipements de plein air.		X		
Fiche 38. Les espaces publics récréatifs - Petites infrastructures sportives de quartier.	X			
Fiche 39. Les espaces publics récréatifs – Equipement du quartier Beaubourg.		X		
Fiche 40. Aménagement du quartier de la Gare.	X			
Fiche 41. Amélioration des terrains de balle pelote à Ellezelles et à Wodecq. <i>Un participant rappelle que la situation de Wodecq est plus critique qu'à Ellezelles et souhaite que les efforts soient concentrés sur ce village ; l'intitulé de la fiche sera modifié : « Aménagement d'un ballodrome à Wodecq ».</i>	X	X		
Enrichir le réseau des équipements collectifs				
Fiche 42 Le Centre d'Accueil de Colloques et de Séminaires d'Ellezelles	X			
Fiche 43 Une salle destinée aux petites activités sportives	X			
Fiche 44 Un chapiteau communal		X		
Fiche 45 Extension de la Maison de village de Wodecq <i>Une participante s'étonne de la disparition de la fiche relative à la Commission de gestion des infrastructures collectives. Mme Mestdag explique que cette notion a été redistribuée comme élément corollaire dans les différentes fiches traitant d'équipements collectifs. Après débat, il est acquis que cette proposition fera l'objet d'une fiche à part entière.</i>			X	
Fiche 46 Une salle de fêtes à Wodecq			X	
Fiche 47 La Maison des jeunes			X	
Fiche 48 La crèche	X			
Garantir l'accès aux équipements collectifs.				
Assurer l'espace vital de chacun.				
Diversifier l'offre foncière.				
Fiche 49. Banque de données du bâti inoccupé.	X	X	X	
Fiche 50. Reconversion / réhabilitation de SAED.	X	X	X	
Fiche 51. Viabilisation des zones urbanisables.			X	
Fiche 52. Des logements locatifs et acquisitifs. <i>Le partenariat public/privé serait à envisager.</i>	X	X		
Garantir le logement des jeunes, des aînés et des moins valides.				
Fiche 53 Programme de construction de logements adaptés.	X	X		
Assurer la mobilité de chacun.				
Fiche 54. Etude « Mobilité au Pays des Collines ».	X			
Fiche 55. Amélioration du service TEC.		X		
Fiche 56. Promotion du taxi social.	X	X	X	
Fiche 57. Programme pour la mobilité durable - Mise en œuvre : le Plan de Déplacement Scolaire.			X	

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité modifiée
Axe 3 Réinventer une économie rurale.				
Consolider l'agriculture				
Fiche 58. La Commission agricole.	X			
Diversifier les productions.				
Fiche 59. La coopérative agricole.			X	
<u>Fiche 60. Une étude de marché sur les diversifications agricoles.</u>	X			
Fiche 61. Les bio-carburants. Pour mémoire : Valorisation des produits locaux.	X	X		0
Revaloriser la « manufacture ».				
Fiche 62. Les vergers, potagers et jardins traditionnels – Production et vente de produits manufacturés.			X	
Fiche 63. Journée du Goût	X	X	X	
Développer les échanges commerciaux.				
Intégrer le tourisme				
Accueillir les visiteurs.				
Fiche 64. Consolidation des équipements et des actions de la Maison du Parc. Pour mémoire : Valorisation des produits locaux.	X	X	X	
Leur assurer l'hospitalité.				
Fiche 65. La Commission Commerce et Artisanat. <i>Serge Hustache souhaiterait que l'intitulé soit revu et porte plus sur un encouragement des commerçants à tirer parti des retombées potentielles offertes par la dynamique touristique.</i> <i>L'intitulé devient : la Commission pour le renouveau économique.</i>			X	
Fiche 66. Les modes d'hébergement.	X	X	X	
Leur offrir du rêve.				
Fiche 67. Diversification et valorisation des produits locaux.	X	X	X	
<u>Fiche 68. Aménagement de la ligne 87.</u>	X			
Fiche 69. Le Sentier de l'Etrange – Animation active.	X	X	X	
Fiche 70. Le Sentier de l'Etrange – Animation passive.	X	X	X	
Fiche 71. Le Sentier de l'Etrange – Programme de promotion.	X	X	X	
Soutenir l'économie traditionnelle				
Consolider le réseau des services.				
Pour mémoire - La Commission de Commerce et Artisanat. <i>L'intitulé devient : la Commission pour le renouveau économique.</i>				
Assurer l'accueil des entreprises.				
Pour mémoire : La reconversion / réhabilitation des SAED.				
Fiche 72. Des ateliers ruraux.		X		
Diversifier les économies.				
Fiche 73. Renforcement de l'aide aux personnes.	X	X	X	

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité modifiée
Axe 4 Cultiver le supplément d'âme.				
Préserver les savoir-faire.				
Fiche 74. La marque déposée « Pays des Collines ».	X			
Fiche 75. Le label « Pain du Pays des Collines ».	X			
Vivifier le monde associatif				
Pour mémoire : La Maison de Village et le Centre d'accueil de colloques et d'Ellezelles.				
Fiche 83. Du matériel destiné aux associations				
Fiche 76. Le collectif de la citoyenneté.		X		
Enrichir les lieux emblématiques.				
Pour mémoire : Le bâti vernaculaire « domestique » - Restauration de la Cure de Lahamaide.				
<u>Fiche 77. Le Sentier de l'Etrange – Interventions de conservation.</u>	X			
Fiche 78. Le Sentier de l'Etrange – Enrichissement du parcours.	X	X		
Fiche 79. L'Ecomusée.		X		
<u>Fiche 80. Extension de la Maison du Parc.</u>	X			
Soutenir les festivités emblématiques.				
Fiche 81. La Salle « Chez Nous ».			X	
Gérer les savoir-faire.				
Contribuer à la philosophie du Parc.				
Intégrer la dynamique du Contrat de Pays.				
S'investir dans les organes supra-territoriaux.				
Assurer le faire-savoir.				
Communiquer entre soi.				
Fiche 82. La Commission Locale de Développement Rural.	X	X	X	
Fiche 83. La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire.	X	X	X	
Fiche 84. Le Conseil des jeunes.	X	X	X	
Fiche 85. Le bulletin communal.	X	X	X	
Fiche 86. Le site Internet communal.	X	X	X	
Fiche 87. Le cadastre de l'associatif.	X	X	X	
Fiche 88. Le réseau d'affichage public.		X		
Fiche 89. Des séances d'information sur la vie ellezelloise.	X	X	X	
Fiche 90. Des balades « patrimoine ». Pour mémoire : le bâti vernaculaire « domestique » - Programme d'information sur les pratiques de construction traditionnelles.	X	X	X	
Communiquer à propos de nous.				
Déléguer nos ambassadeurs.				
Pour mémoire : le site Internet communal.				

Les représentants de la FRW attirent l'attention des membres de la CLDR sur le peu de modification apportée au classement initial.

3. Divers.

Aucun point n'est soulevé.

4. Prochaines réunions :

La prochaine étape sera consacrée à la présentation du projet de PCDR.

Le secrétariat,

Fondation Rurale
de Wallonie

Le Président,

Serge Hustache.
Echevin du Développement
Rural